
MASTER 2 DETER

**Développement et territoires :
ressources, politiques et stratégies**

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec plaisir dans votre école, l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. Dans ce livret, vous trouverez de nombreuses informations sur un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines. Composante commune à deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, l'École d'Urbanisme de Paris fait partie du Campus Descartes où sont présents nos principaux partenaires d'enseignement et de recherche, dont l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, des écoles d'ingénieurs, des départements universitaires et de nombreux laboratoires qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse.

Dans ce contexte, l'EUP vous offre un ensemble de formations très complet qui couvre de nombreux domaines dans lesquels vous ferez à terme tout ou partie de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-es et de praticien-n-es aux horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que de leurs domaines d'application, vous accompagneront. Reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, ils et elles mettent à votre disposition une diversité de parcours et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est là pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus.

Cette année sera extraordinaire après la crise sanitaire qui a confiné une grande partie de la planète, nous forçant à habiter différemment les territoires de nos vies. En accentuant les défis auxquels sont confrontés les espaces urbains, cette crise nous oblige à repenser la manière de les concevoir et de contribuer à les organiser.

Vous avez ici l'occasion de faire de votre année un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel riche et enthousiasmant. Pour cela, profitez de l'ensemble des opportunités que vous offre l'École d'Urbanisme de Paris, et agissez en futures professionnelles soucieux-ses, à la fois de notre institution commune, et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2021-2022.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf
Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| L'École d'Urbanisme de Paris..... | 4 |
| 1 Le Master Urbanisme et Aménagement..... | 5 |
| 1.1 Présentation des parcours..... | 8 |
| 1.2 Débouchés professionnels..... | 12 |
| 1.3 Calendrier de l'année 2021-2022..... | 13 |
| 1.4 Déroulement de l'année..... | 14 |
| 1.5 Modalités de validation..... | 14 |
| 1.6 Les activités communes de la mention..... | 14 |
| 1.7 Programme des activités communes du S3..... | 16 |
| 1.8 Journée Grand Paris..... | 23 |
| 1.9 La Chaire « Aménager le Grand Paris »..... | 23 |
| ▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris »..... | 24 |
| 1.10 Mobilités internationales..... | 25 |
| 1.11 Stage et mémoire en Master 2..... | 27 |
| 1.12 La Voie Recherche..... | 28 |
| 2 M2 DETER - Développement et Territoires : ressources, politiques et stratégies..... | 31 |
| 2.1 Présentation du parcours..... | 33 |
| 2.2 Organisation de la formation..... | 35 |
| 2.3 Description des modules..... | 37 |
| 3 Informations générales..... | 47 |
| 3.1 Équipe enseignante..... | 48 |
| 3.2 Équipe administrative..... | 53 |
| 3.3 Vie étudiante – informations pratiques..... | 54 |
| ▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC)..... | 54 |
| ▪ Études et handicaps..... | 54 |
| ▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP..... | 55 |
| ▪ Environnement numérique de travail (ENT)..... | 55 |
| ▪ Salles informatiques..... | 55 |
| ▪ Ressources documentaires..... | 55 |
| ▪ Aides financières..... | 56 |
| ▪ Restauration..... | 56 |
| ▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes..... | 57 |
| 3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles..... | 58 |
| 3.5 Venir à l'EUP..... | 61 |

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

Responsables du Master :

Sonia GUELTON (guelton@u-pec.fr)

Sandrine WENGLENSKI (sandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issues de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

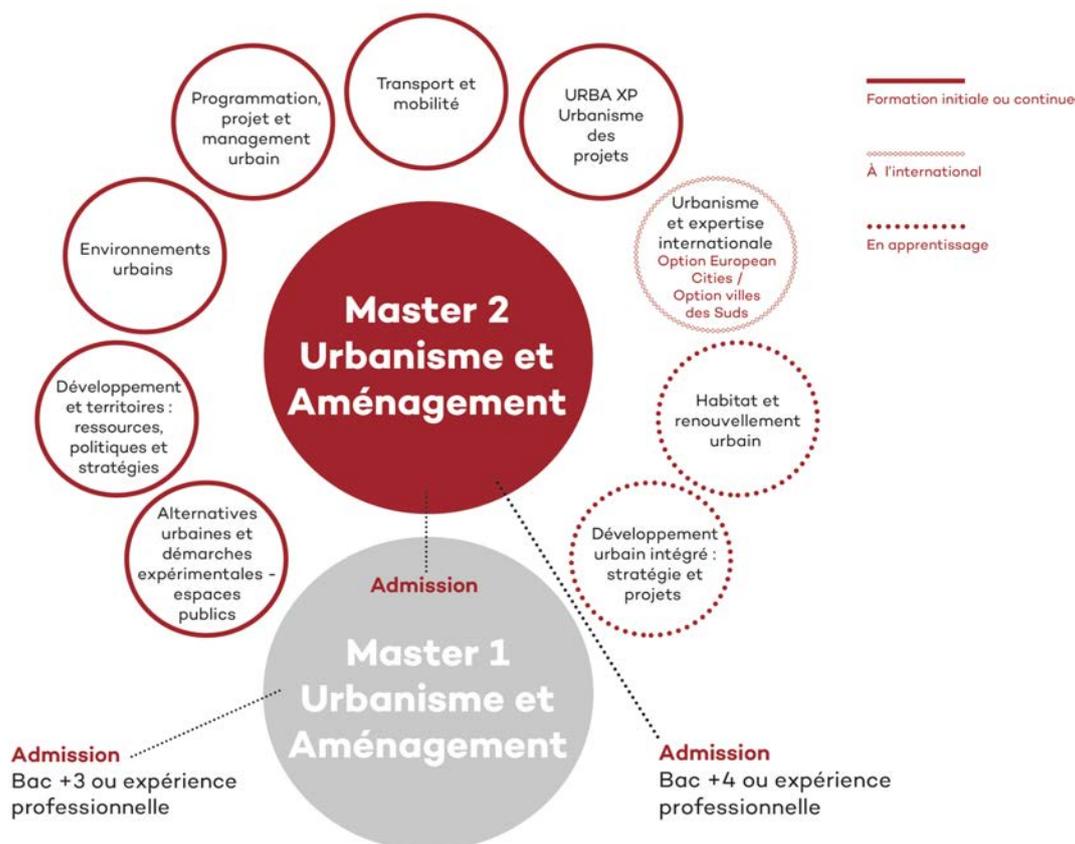


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIÈRE ANNÉE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNÉE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Franck DORSO - Anne JARRIGEON

PARCOURS DETER

DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATÉGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU - Christian LEFÈVRE

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ : STRATÉGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsables : Nadia ARAB - Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Ce parcours propose une formation complète aux métiers de l'urbanisme, en mettant l'accent sur les enjeux environnementaux de l'intervention sur l'urbain et les territoires urbanisés.

Les objectifs de la formation se déclinent autour de la construction d'une expertise critique sur les problématiques d'aménagement environnemental, sur la saisie des problématiques environnementales liées au fonctionnement des territoires, ainsi que leurs fondements théoriques et leurs traductions législatives, réglementaires et opérationnelles. Il s'agit pour les étudiant-es de connaître les modalités d'intégration de ces problématiques dans les processus de décision en urbanisme et aménagement aux différentes échelles, et de maîtriser et appliquer les outils de l'aménagement environnemental, notamment au travers de l'atelier.

Responsables : Stéphane MERCIER - Ana Cristina TORRES

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Jean-Claude DRIANT - Françoise NAVARRE

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Félix ADISSON - Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISÉ EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement,

en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsables EUP : Arnaud PASSALACQUA - Philippe POINSOT

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

▪ European Cities (entièrement en anglais).

Responsables : Francesca ARTIOLI (jusqu'en janv. 2022) | Christine LELÉVRIER (à partir de fév. 2022)

▪ Urbanisme et villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2021-2022

| Sept. 2021 | | Oct. 2021 | | Nov. 2021 | | Déc. 2021 | | Janv. 2022 | | Fév. 2022 | |
|------------|----------------------------------|-----------|----------------------|-----------|---------|-----------|-----------------------|------------|-------------------------|-----------|--------------------|
| M 1 | | V 1 | Activités Communes 1 | L 1 | Février | M 1 | | S 1 | | M 1 | |
| J 2 | | S 2 | | M 2 | | J 2 | | D 2 | | M 2 | Forum des métiers* |
| V 3 | | D 3 | | M 3 | | V 3 | | L 3 | S12 M2 | J 3 | Forum des métiers* |
| S 4 | | L 4 | S1 M2 | J 4 | | S 4 | | M 4 | | V 4 | |
| D 5 | | M 5 | | V 5 | | D 5 | | M 5 | | S 5 | |
| L 6 | Rentrée M2 DUI | M 6 | | S 6 | | L 6 | S10 M2 | J 6 | | D 6 | |
| M 7 | | J 7 | | D 7 | | M 7 | | V 7 | | L 7 | S3 M2 |
| M 8 | | V 8 | | L 8 | S6 M2 | M 8 | | S 8 | | M 8 | |
| J 9 | | S 9 | | M 9 | | J 9 | | D 9 | | M 9 | |
| V 10 | | D 10 | | M 10 | | V 10 | | L 10 | S13 M2 | J 10 | |
| S 11 | | L 11 | S2 M2 | J 11 | Février | S 11 | | M 11 | | V 11 | |
| D 12 | | M 12 | | V 12 | | D 12 | | M 12 | Journée Grand Paris* | S 12 | |
| L 13 | Rentrée M2 URBA XP | M 13 | | S 13 | | L 13 | S11 M2 | J 13 | | D 13 | |
| M 14 | | J 14 | | D 14 | | M 14 | | V 14 | | L 14 | S4 M2 |
| M 15 | | V 15 | | L 15 | S7 M2 | M 15 | | S 15 | | M 15 | Jury S3 M2 |
| J 16 | | S 16 | | M 16 | | J 16 | | D 16 | | M 16 | |
| V 17 | | D 17 | | M 17 | | V 17 | Conférence MOPU | L 17 | | V 17 | |
| S 18 | | L 18 | S3 M2 | J 18 | | S 18 | | M 18 | Semaine interruption M2 | V 18 | |
| D 19 | | M 19 | | V 19 | | D 19 | | M 19 | | S 19 | |
| L 20 | Rentrée M2 HRU | M 20 | | S 20 | | L 20 | | J 20 | | D 20 | |
| M 21 | | J 21 | | D 21 | | M 21 | | V 21 | Activités Communes 2 | L 21 | S5 M2 |
| M 22 | Rentrée M1 | V 22 | | L 22 | S8 M2 | M 22 | | S 22 | | M 22 | |
| J 23 | Rentrée M2 | S 23 | | M 23 | | J 23 | | D 23 | | M 23 | |
| V 24 | Rentrée M1+M2 | D 24 | | M 24 | | V 24 | | L 24 | Semestre 4 Semaine 1 M2 | J 24 | |
| S 25 | | L 25 | S4 M2 | J 25 | | S 25 | | M 25 | | V 25 | |
| D 26 | | M 26 | | V 26 | | D 26 | Congés de fin d'année | M 26 | | S 26 | |
| L 27 | | M 27 | | S 27 | | L 27 | | M 27 | | D 27 | |
| M 28 | Semaine des Activités Communes 1 | J 28 | | D 28 | | M 28 | | V 28 | Activités Communes 2 | L 28 | S6 M2 |
| M 29 | | V 29 | | L 29 | S9 M2 | M 29 | | S 29 | | | |
| J 30 | | S 30 | | M 30 | | J 30 | | D 30 | | | |
| | | D 31 | | | | V 31 | | L 31 | S2 M2 | | |

*Les dates suivies d'un astérisque sont données à titre indicatif et ne sont pas encore fixées au moment de l'impression des livrets.

| Mars 2022 | | Avr. 2022 | | Mai 2022 | | Juin 2022 | | Juill. 2022 | | Août 2022 | |
|-----------|--------|-----------|---------------------|----------|---------|-----------|--------------------------|-------------|--|-----------|--|
| M 1 | | V 1 | | D 1 | | M 1 | | V 1 | | L 1 | |
| M 2 | | S 2 | | L 2 | | J 2 | | S 2 | | M 2 | |
| J 3 | | D 3 | | M 3 | | V 3 | | D 3 | | M 3 | |
| V 4 | | L 4 | Départs en stage M2 | M 4 | | S 4 | | L 4 | | J 4 | |
| S 5 | | M 5 | | J 5 | | D 5 | | M 5 | | V 5 | |
| D 6 | | M 6 | | V 6 | | L 6 | Février | M 6 | | S 6 | |
| L 7 | S7 M2 | J 7 | | S 7 | | M 7 | | J 7 | | D 7 | |
| M 8 | | V 8 | | D 8 | | M 8 | | V 8 | | L 8 | |
| M 9 | | S 9 | | L 9 | | J 9 | | S 9 | | M 9 | |
| J 10 | | D 10 | | M 10 | | V 10 | | D 10 | | M 10 | |
| V 11 | | L 11 | | M 11 | | S 11 | | L 11 | | J 11 | |
| S 12 | | M 12 | | J 12 | | D 12 | | M 12 | | V 12 | |
| D 13 | | M 13 | | V 13 | | L 13 | | M 13 | | S 13 | |
| L 14 | S8 M2 | J 14 | | S 14 | | M 14 | | J 14 | | D 14 | |
| M 15 | | V 15 | | D 15 | | M 15 | | V 15 | | L 15 | |
| M 16 | | S 16 | | L 16 | | J 16 | | S 16 | | M 16 | |
| J 17 | | D 17 | | M 17 | | V 17 | | D 17 | | M 17 | |
| V 18 | | L 18 | Février | M 18 | | S 18 | | L 18 | | J 18 | |
| S 19 | | M 19 | | J 19 | | D 19 | | M 19 | | V 19 | |
| D 20 | | M 20 | | V 20 | | L 20 | | M 20 | | S 20 | |
| L 21 | S9 M2 | J 21 | | S 21 | | M 21 | | J 21 | | D 21 | |
| M 22 | | V 22 | | D 22 | | M 22 | | V 22 | | L 22 | |
| M 23 | | S 23 | | L 23 | | J 23 | | S 23 | | M 23 | |
| J 24 | | D 24 | | M 24 | | V 24 | | D 24 | | M 24 | |
| V 25 | | L 25 | | M 25 | | S 25 | | L 25 | | J 25 | |
| S 26 | | M 26 | | J 26 | Février | D 26 | | M 26 | | V 26 | |
| D 27 | | M 27 | | V 27 | | L 27 | | M 27 | | S 27 | |
| L 28 | S10 M2 | J 28 | Congés de printemps | S 28 | | M 28 | Jury intermédiaire S4 M2 | J 28 | | D 28 | |
| M 29 | | V 29 | | D 29 | | M 29 | | V 29 | | L 29 | |
| M 30 | | S 30 | | L 30 | | J 30 | | S 30 | | M 30 | |
| J 31 | | | | M 31 | | | | D 31 | | M 31 | |

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de cette année est lourd et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉ DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année décide de l'attribution du second semestre et du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7.

Le rattrapage est possible mais non obligatoire pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10. Dans ce cas, l'étudiant-e doit signaler sa démarche à la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier développé dans chaque parcours, les Activités communes, ainsi que les mémoires de première et seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRÉSENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

DU 27 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE 2021

AC 1 : ATELIER D'ÉCRITURE - L'ÉCRITURE DES LIEUX

Référente : Elsa VIVANT

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiant·es réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'OuLiPo comme par exemple : <http://oulipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiant·es sont amené·es à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiant·es élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

Si les conditions sanitaires le permettent, cette activité sera réalisée en résidence à l'Espace Culturel André Malraux au Kremlin-Bicêtre.

OBJECTIFS : cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

AC 2 : URBAX - INTERNATIONAL VERSION

Référent·es : Sonia GUELTON et Juan Carlos CUEVAS

Activity in English only, with priority given to international students.

Activité se déroulant en anglais uniquement, la priorité étant accordée aux étudiant·es du parcours international.

“Urbax” is a pedagogical interactive simulation of urban planning and development, involving the main urban actors: Local authority, public and private developers, entrepreneurs, landowners (three days).

Urbax is a computer assisted interactive role-playing game that enables participants to take on different functions in the fields of urban development and planning: Land ownership, public regulation, development and other economic activities, etc.

The goal is to interact with all the players in order to create a coordinated action for different urban environments. The simulation is essentially done by the participants and a game leader, who controls the software program.

Through Urbax, students will simulate private land development projects in a territorial strategy implemented by selected public tools. They will play different actors with different strategies: A city council, a public housing agency, private developers and industrialists, directors, according to a computer-monitored process regulated by the coordinators.

Students will have to design an original presentation to be performed in front of the EUP students at the end of the week.

OBJECTIVES:

- To understand urban planning and development systems: Interactions, control and regulations.
- To understand actors' strategies.
- To choose tools: Land use, planning, financing, contracts.
- To manage cooperation, human relationships and conflicts.

AC 3 : ATELIER URBA - VERSION BOURG STRUCTURANT

Référents : Philippe POINSOT et Éric CITERNE

Urbax (simulation interactive) : logiques d'acteurs, stratégies et outils de l'aménagement urbain.

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant-es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant-es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi.

À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant-es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

OBJECTIFS :

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

AC 4 : CORPS URBAINS : ÉCHELLE DU CORPS / ÉCHELLE DE LA VILLE

Référent-es : Grégoire MOULIN-MORABITO et Véronica COHEN

Activité accessible à un public anglophone.

À travers l'exploration de deux lieux post-modernistes (Arènes de Picasso et Espace d'Abraxas), l'activité commune propose une rencontre autour de la ville dans une dialectique corps/ville et ses potentiels artistiques.

Cette activité intensive se base sur une perception de la relation entre deux perceptions et deux échelles :

- Celle d'un espace urbain monumental conçu à une période donnée.
- Celle du corps traversant, occupant et dialoguant avec ces architectures et paysages.

Les étudiant-es seront invité-es à explorer les potentielles créations que peuvent générer une telle relation. Cette activité cherchera à générer des productions artistiques au prisme de la dialectique corps/mouvement/ville.

Les supports et medium pourront être variés et si le corps est un sujet, il n'est pas imposé comme outil direct (il ne s'agit pas ici de réaliser obligatoirement des performances dansées ou corporelles). Ainsi les travaux pourront se réaliser sous forme de travaux graphiques, photographiques, filmiques, installations ou encore performances.

À partir d'une orientation thématique, du choix d'un propos, le déroulement de ce workshop sur un temps court se construira dans la formalisation d'une intention (échelle du corps, paysage, mouvement, multiplicité ou unité des corps, intériorité des espaces, etc.).

La ville, en tant que territoire donné, le corps comme outil d'exploration ou de narration sont ainsi les deux matières du processus artistique individuel ou collectif engagé.

La restitution de cette activité se concevra comme le regroupement des différents travaux à travers une présentation/exposition: la salle de cour deviendra lieu de scénographie où la mise en commun de l'ensemble des créations.

OBJECTIFS :

- Considérer la relation corps/territoire comme exploration artistique.
- Développer une capacité efficace de rassemblement d'informations sur un territoire donné.
- Développer une approche analytique et physique des espaces urbains.
- Confronter différentes échelles.
- Élaborer un travail artistique traduisant un propos sensible, critique.
- Conceptualiser en groupe la mise en espace des matériaux artistiques et en dégager une sensation commune.
- Appréhender la scénographie comme dispositif d'un récit collectif.

AC 5 : MÉMOIRE(S) CONTROVERSÉE(S) – LE BOIS DE VINCENNES

Référente : Florine BALLIF

OBJECTIFS : cette activité a pour objectif d'apprendre à analyser un site et comprendre les enjeux de mémoire coloniale à Paris. Le cas d'étude sera le jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes et le Palais de la Porte Dorée

Elle s'appuiera sur la visite et analyse de sites, recherche de documentation et valorisation des résultats dans une restitution écrite et visuelle (PowerPoint ou panneaux, au choix).

DÉROULÉ : après le lancement de l'activité lundi, visite de sites le mardi et mercredi. Puis travail en salle, retour sur le site en fonction des besoins.

AC 6 : LE TOUR DU GRAND PARIS

URBANISME COMPARÉ EN RÉGION PARISIENNE

Référent : Laurent COUDROY DE LILLE



Organisation d'un parcours de découverte/terrain en région Île-de-France.

OBJECTIFS : L'apprentissage porte sur la connaissance de la région parisienne et de son urbanisme, et le montage d'une journée et demie de visite.

AC 7 : LE SON, UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent : Samuel BUTEAU

Activité accessible à un public anglophone.

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire.

Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené-e à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier du sud du 19^e arrondissement de Paris, son histoire passée et actuelle.

Suite à vos prises de son, un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant-es.

Dans le cadre de ses activités, l'association Des cris des villes réalise actuellement une balade sonore dans les quartiers Place des Fêtes et Danube (Paris 19e). Si les étudiant-es le souhaitent, leurs productions pourront être intégrées à ce projet.

LIEUX DE RÉALISATION : EUP, 19e arrondissement (quartiers Place des fêtes et Danube).

À noter : aucun prérequis en son (technique, montage, etc.) ni aucune connaissance sur les quartiers en question ne sont nécessaires pour participer à l'activité.

OBJECTIFS :

- Découvrir et s'appropriier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore.
- Participer à la création d'une balade sonore.

AC 8 : TERRITOIRE RÉTROFIT ET IMAGINAIRE DES TECHNIQUES !

Référent : Arnaud PASSALACQUA

Activité accessible à un public anglophone.

En vous basant sur la définition de la *low-tech* en tant que fondée sur des ressources territoriales locales, la réinvention de solutions anciennes et la participation du plus grand nombre aux choix techniques, imaginez un scénario d'adaptation d'un territoire sobre dans une ville moyenne. Il s'agira notamment de se fonder sur l'idée de **rétrofit** des infrastructures, c'est-à-dire de réemploi d'objets déjà existants en les adaptant à partir de solutions techniques plus simples, plus locales et plus conviviales. Le tout suppose donc une transformation des rapports sociaux sur le territoire autour de la construction d'une autre voie technique, indispensable au vu des contraintes énergétiques, climatiques, de biodiversité et portant sur les matériaux.

Dans ce contexte, comment passer du statut d'invention ouverte (*open source*) à celui d'innovation ? Quels éléments de contexte (territorial, social) s'imposent comme cruciaux ? Quels types de structures mettre en place pour porter ces innovations et quelles communautés mobiliser ?

Quelques exemples : le projet Regenbox, le vélo Philips dans les années 1930, la voiture à hydrogène d'origine solaire de Jean-Luc Perrier dans les années 1970, Witkar, ancêtre de l'autopartage dans les années 1970, mise en commun de moyen de production énergétiques ou hydrauliques par des régies locales, etc.

OBJECTIFS :

- Appréhension de la place des techniques dans les configurations territoriales.
- Appréhension systématique des enjeux d'adaptation aux contraintes énergétiques et climatiques.
- Adoption d'un cadre de pensée alternatif aux solutions fondées sur des fuites en avant technique.
- Recherche d'une cohérence entre les solutions techniques, les ressources territoriales et les configurations sociales.

AC 9 : VISIONS URBAINES

LE POINT DE VUE COMME ENJEUX DE REPRÉSENTATIONS SPATIALES

Référente : Lucinda GROUEFF

Entre documentaire et fiction, l'objectif de cette activité est de questionner nos modes de représentations urbaines à travers la prise de vue et la réalisation de séries photographiques sonores et/ou de documents vidéographiques. Des créations expérimentales au profit d'un bouleversement perceptif et interprétatif qui interroge nos repères et les échelles communes.

OBJECTIFS :

- De l'observation à la diffusion, se saisir des outils audio-visuels pour renouveler les regards sur des espaces urbains.
- Exprimer une temporalité, un imaginaire, des ressentis par l'image, le mouvement, le son. Donner du sens au cadre, au mouvement et par le montage.
- Appréhender les bases de la réalisation d'un film à travers toutes ses étapes (production, postproduction et diffusion).

AC 10 : INTRODUCTION À LA RYTHMANALYSE D'UN ESPACE PUBLIC

LE BALLET DE LA PLACE DE LA NATION

Référent : Emmanuel MUNCH

Activité accessible à un public anglophone.

L'activité se construit autour de plusieurs périodes d'observations, place de la Nation. Pour rendre compte des temporalités des pratiques déployées, nous effectuerons des relevés acoustiques et visuels à intervalle de temps régulier. La combinaison des relevés sonores et photographiques nous donnera accès à la rythmique du lieu.

Le lundi, en amont du terrain, nous verrons comment les cadres conceptuels de la musicologie peuvent s'avérer efficaces pour refléter la forme temporelle de la vie urbaine.

À l'issue du terrain, nous travaillerons sur ordinateur pour exploiter les relevés. En nous rapprochant du travail du « rythmanalyste », l'objectif final sera de décrypter la chorégraphie observée, pour ensuite donner à voir et à entendre « le ballet » quotidien de la place de la Nation.

À partir de présentations visuelles et sonores, le rendu mettra l'accent sur la mise en musique du lieu et de sa dynamique.

OBJECTIFS :

- Investiguer la dimension temporelle et rythmique des usages pour diagnostiquer un territoire.
- Mobiliser diverses techniques d'observations sensibles en s'essayant notamment à l'analyse sonore d'un espace urbain.
- Introduction à la rythmanalyse et au chrono-urbanisme.

AC 11 : DESSINE-MOI DES « RUES AUX ÉCOLES »

Référente : Léa ZACHARIOU

Pour deux rues aux écoles, l'une à Paris et l'autre à Montreuil :

1. Observation de terrain et échange avec les parents et peut-être avec les enfants, si c'est envisageable (à caler avec les écoles).

2. Recherche de solutions inspirantes à l'étranger, et analyse de la documentation existante (CEREMA, Rue de l'Avenir, kit interne*).
3. Production de visuels d'aménagement possible devant les écoles (plan, dessin, illustration), et message de communication associé. Cibles : élu-es, grand public, parents et enfants.
4. Analyse et retour critique sur un *kit d'urbanisme produit en interne pour les parents, contenant des propositions de solutions.
5. Retour critique et méthodologique sur les éléments recueillis auprès des parents, et éventuellement des enfants.

Facultatif : participation à l'évaluation des rues aux écoles mises en œuvre par la Mairie de Paris dans le cadre de la création d'un baromètre/observatoire de la mobilité active.

AC 12 : LA GESTION DE L'EAU EN VILLE

Référentes : Corinne LARRUE, Juliette CHAUCHEAU

L'atelier vise à sensibiliser les futur-es professionnel-les de l'urbanisme sur la place de l'eau dans le projet urbain. Il est ainsi proposé de considérer l'eau comme un vecteur incontournable du projet urbain, de la planification à la gestion en passant par la programmation et la mise en œuvre. L'atelier alternera jeux de rôle, études de cas, visite et co-construction d'un projet urbain avec restitution le vendredi.

Journée 1 : Comment intégrer l'eau dans son projet de ville : De quelle eau parlons-nous ?

Journée 2 : Au-delà du réglementaire, l'eau, une opportunité pour une planification du territoire.

Journée 3 : Intégrer l'eau dans toutes les phases d'un projet urbain.

Journée 4 : Intégrer l'eau dans toutes les phases d'un projet : Un savoir-faire à partager et à valoriser.

Journée 5 : Restitution.

AC 13 : LA VILLE CYCLO-FERRÉE

Référent : Vaclav STRANSKY

Activité accessible à un public anglophone.

Contexte : les énergies fossiles sont épuisées et les réservoirs des véhicules routiers sont à sec ; mais le mode ferré continue à fonctionner grâce aux centrales nucléaires.

L'objet de cette activité est d'imaginer une agglomération dont les transports reposeraient uniquement sur l'association du fer et de la bicyclette.

Il s'agira de : cerner les enjeux et les implications en termes d'aménagement ; formaliser correctement un problème ; identifier les contradictions ; se poser les bonnes questions ; faire preuve de créativité pour proposer des éléments de réponses en mobilisant une bibliographie *ad hoc*, éventuellement complétée par des retours de visites sur le terrain.

Après un rapide état des lieux sur cette association modale (possibilités, contraintes, retours d'expériences dans d'autres pays), qui permettra d'alimenter une réflexion sur le champ des possibles (réponses par des dispositifs techniques et par l'aménagement des gares et de leurs zones de chalandise), les étudiant-es décideront collectivement d'un terrain d'étude et d'une approche.

Ces choix orienteront le déroulement de l'activité : par exemple, réflexion prospective commune sur plans et documents s'il s'agit d'esquisser un scénario global à l'échelle d'une agglomération ; organisation par groupes travail s'il s'agit de focaliser, plus localement, sur

quelques sujets ciblés, possiblement en lien avec un ou plusieurs terrains d'étude choisis (ce qui peut justifier un travail *in situ*), etc.

AC 14 : DE L'APPROCHE DU GENRE À L'APPROCHE DES GENRES

Référentes : Alicia LUGAN, avec l'intervention de Julia GOULA-MEJON

Activité en français et possible en espagnol. Étudiant·es hispanophes bienvenu·es.

« Si la ville avait un genre, elle serait sans conteste d'ordre masculin. »

À la différence du sexe qui se réfère aux différences biologiques entre les hommes et les femmes, le genre désigne une construction sociale de la différence entre les sexes. Sans que cela ait de fondement biologique explicatif, cette construction sociale attribue, des rôles, des tâches, et des attributs différenciés à chaque sexe qui varient selon les époques et les cultures. Cette catégorisation s'accompagne également d'une hiérarchisation de ces caractéristiques qui s'est largement faite au dépend de celles attribuées aux femmes.

Ces différences et inégalités entre les hommes et les femmes conduisent à des pratiques et expériences différentes de l'espace entre hommes et femmes. Et, à y regarder de plus près, les pratiques et expériences des femmes restent largement peu ou pas prises en compte.

Mais plus largement, les populations qui peuvent souffrir de formes de mise à l'écart dans la ville d'aujourd'hui sont nombreuses, tant la fabrique urbaine est le reflet « des genres » entendus, comme la construction sociale de publics types auquel on attribue également des rôles, des tâches et des attributs différenciés. À partir de la prise en compte du genre, nous proposons d'élargir la réflexion à la meilleure prise en compte d'autres publics tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

L'approche genre propose ainsi de mieux révéler la diversité des pratiques et expériences de l'espace afin de mieux les prendre en compte. Ainsi, prendre en compte le genre dans l'aménagement ce n'est pas seulement penser l'espace « pour les femmes », c'est surtout prendre en compte des besoins et usages restés longtemps impensés, au profit de tous.

À travers une approche à la fois théorique et pratique, cet atelier propose aux étudiant·es de se former à l'approche genre. L'objet de l'atelier portera sur l'élaboration, avec l'approche genre, d'un diagnostic participatif d'un ou plusieurs espaces publics, puis de la formulation de préconisation sur cet espace. Dans ce cadre, les étudiant·es seront initié·es à la méthode des marches exploratoires et seront invité·es à explorer différentes méthodes participatives. La restitution de diagnostic et de projet pourra se faire sous une forme classique (plan, croquis, photos de référence, etc.) mais pourra être aussi l'occasion d'explorer de rendu. Cela sera défini collectivement avec les étudiant·es.

1.8 JOURNÉE GRAND PARIS

JANVIER 2022 – 11^E ÉDITION

Coordination : Daniel BEHAR

Rendez-vous très attendu par les spécialistes de la question, la Journée Grand Paris permet chaque année de faire le point sur les évolutions de l'organisation et de l'aménagement du Grand Paris. Elle mobilise élu-es, technicien-nes, chercheur-euses et expert-es ayant des vues et des analyses diverses. Elle réunit ainsi plusieurs centaines de participant-es et aboutit à la diffusion de synthèses et articles.



De gauche à droite : Daniel Behar, Journée Grand Paris 2018. Table ronde 3, Journée Grand Paris 2018. © École d'Urbanisme de Paris.

1.9 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MÈNE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :

- Cinq membres fondateurs de la Chaire : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
- Une dizaine de partenaires associés : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, la Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, la Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région (ex-institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France), l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire

« Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

1.10 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DÉPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DÉPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DÉPART EN M2 - AUTRES PARCOURS (AU S3) — M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Urbanisme et Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur·trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant·e.

L'étudiant·e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat·es dont le projet de mobilité est retenu seront informé·es par les coordinateur·trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES À LA MOBILITÉ

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant·es sont orienté·es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.

- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant·e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITÉ

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant·e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant·es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.11 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant·es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP met à disposition des offres de stage auxquels les étudiant·es candidatent, principalement entre décembre et mars. Chaque stagiaire a un·e maître·sse de stage dans l'organisme, et un·e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant·es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant·e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant·es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.12 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant-es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant-es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

Au Semestre 3 (S3) comme au Semestre 4 (S4), les étudiant-es VR se regroupent sur un créneau d'une demi-journée hebdomadaire pour suivre des cours et séminaires. Ces enseignements se substituent à l'un des cours de la maquette du parcours, au S3 comme au S4. Ces enseignements intègrent un grand nombre de membres de l'équipe pédagogique de l'École d'Urbanisme de Paris, selon des formats variés (intervention ponctuelle, encadrement d'un mémoire, séminaire, conférence, cours, etc.). Ces enseignements sont également ouverts aux autres étudiant-es, selon des modalités définies par les responsables de parcours.

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant-e en VR est invité-e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant-es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. La convention de stage intègre le dégagement de créneaux (peu nombreux) permettant à l'étudiant-e de participer aux séminaires de la fin du S3.

LE CRÉNEAU DU S3 EST ORGANISÉ AUTOUR DE QUATRE CONTENUS :

- **LIRE-ÉCRIRE** : atelier de lecture et d'écriture de textes de recherche (en français et en anglais). L'objectif de cet atelier est d'accompagner le processus d'écriture d'une recherche scientifique. Durant la première séquence, démarrante au S3, des textes seront soumis à lecture et discussion communes. Durant la seconde séquence, au S4, les étudiant-es présenteront une discussion de plusieurs textes liés à leurs projets de recherche.
- **MÉTHODO (Méthodologie de la recherche en sciences sociales)** : un enseignement, fondé sur la présentation de cas concrets de choix : choix du terrain, choix des sources, choix des outils de traitement des données, etc.
- **RIA (Recherche, Innovation et Action)** : un format pour expliciter les options offertes aux étudiant-es (CIFRE [Convention industrielle de formation par la recherche], contrats de collaboration) et les différentes modalités d'articulation de la recherche et de l'action en urbanisme (Recherche Action, Recherche en appui aux politiques publiques). Ce module est articulé avec des présentations de programmes de recherche.

LE CRÉNEAU DU S4 APPROFONDIT ET DIVERSIFIE CES CONTENUS :

- **SEM (Séminaire collectif)** : Un format de séminaire collectif avec au minimum deux enseignant-es pour partager des informations transversales et faire le point sur l'acquisition d'infos, de savoirs, de pratiques. Il prend parfois le format de « confessionnal » pour débriefer un-e étudiant-e.
- **EPIST (Épistémologie de la recherche en sciences sociales)** : Un enseignement de type magistral pour transmettre des fondamentaux théoriques.
- **OUTILS** : Traitement de données quantitatives et qualitatives, dispositifs d'observation des environnements et des comportements, recherche participative, visualisation (du dessin à la cartographie), photo, vidéo.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Nacima **BARON** (nacima.baron@enpc.fr)

Gwendal **SIMON** (gwendal.simon@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique : Magali **DE OLIVEIRA** (magali.de-oliveira@u-pec.fr)

PROGRAMME DE LA VOIE RECHERCHE 2021-2022

| Sept. 2021 | | Oct. 2021 | | Nov. 2021 | | Déc. 2021 | | Janv. 2022 | |
|------------|------------------------------|-----------|----------------------------------|-----------|--------|-----------|---------|------------|---|
| | | 40 | VR (1) Accueil des étudiantes | 44 | VR (5) | 48 | VR (9) | 1 | VR (13) |
| | | 41 | VR (2) | 45 | VR (6) | 49 | VR (10) | 2 | VR (1) |
| 38 | Semaine de rentrée | 42 | VR (3) | 46 | VR (7) | 50 | VR (11) | 3 | |
| 39 | Semaine d'Activités communes | 43 | VR (4) | 47 | VR (8) | 51 | VR (12) | 4 | VR (2) Soutenance Projet de Mémoire |

| Fév. 2022 | | Mars 2022 | | Avr. 2022 | | Mai 2022 | | Juin 2022 | |
|-----------|--------|-----------|--------|-----------|--|----------|-----------------------|-----------|--------------------------------|
| 5 | VR (3) | 9 | VR (6) | 13 14 | | 18 | VR (10) | 22 | |
| 6 | VR (4) | 10 | VR (7) | 15 | | 19 | VR (11) Soutenance | 23 | |
| 7 | VR (5) | 11 | VR (8) | 16 | | 20 | VR (12) Soutenance | 24 | |
| 8 | | 12 13 | VR (9) | 17 | | 21 | | 25 | Candidature École doctorale |

Important : Ce calendrier est provisoire et susceptible d'être modifié.



LATTS | LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

LMMT | Laboratoire
Ville
Mobilité
Transport

Futurs Urbains
ARCHITECTURE AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT TRANSPORT
Urban Futures

PARIS EST SUP ÉCOLE DOCTORALE
Ville, Transports
et Territoires

MASTER 2

Développement et Territoires : ressources, politiques et stratégies

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

**Responsables du parcours DETER (Développement et Territoires :
ressources, politiques et stratégies) :**

Emre KORSU (emre.korsu@enpc.fr)

Christian LEFÈVRE (christian.lefevre@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

Marine TRITZ (marine.tritz@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 34

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

OBJECTIFS :

L'objectif de ce parcours est de fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse de ces dynamiques, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.) et ce en développant et mobilisant les ressources organisées par les acteurs dans les territoires : foncier, immobilier résidentiel et économique, infrastructures, services publics et privés, patrimoine, ressources humaines, « matière grise », capital social, capacité à innover, « image » du territoire.

PRINCIPALES COMPÉTENCES VISÉES :

Le parcours vise à former des professionnel·les doté·es de connaissances relatives aux réalités territoriales contemporaines et capables de les mobiliser pour contribuer à l'impulsion, la conception et l'animation de projets territoriaux de développement. Les compétences et savoir-faire à développer sont donc des compétences d'analyse, de réflexion et de réflexivité dans des contextes territoriaux complexes, imprévisibles, et qui nécessitent des approches stratégiques.

Sont également développées les compétences et savoir-faire qu'appellent les missions dans les phases amont ou aval de l'action publique, à différents échelons territoriaux, dans des approches globales ou sectorielles :

- Observation et étude.
- Diagnostic.
- Veille stratégique.
- Restitution, mise en partage et en débat des connaissances.
- Mobilisation et animation de réseaux.
- Scenarios prospectifs.
- Plans stratégiques.
- Stratégie de communication.
- Conception, formalisation, conduite de projets.
- Conseil-aide à la décision et/ou réalisation de prestations de service et d'accompagnement des porteurs de projet.
- Évaluation des actions et des politiques.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Les débouchés de la formation se trouvent du côté des métiers de l'accompagnement, de l'expertise et de l'ingénierie du développement territorial, dans les phases de conception et d'opérationnalisation.

Principales missions : diagnostic, étude, veille, conseil-accompagnement-aide à la décision, planification stratégique, prospective, marketing territorial, animation et coordination de réseaux d'acteurs, programmation, management de projet, évaluation de politiques publiques.

Employeurs potentiels :

- Organismes publics porteurs de politiques de développement territorial et de projets territoriaux (collectivités locales, État, agences d'urbanismes).
- Organismes de conseil et d'aide à la décision (cabinets de conseil, bureaux d'études).
- Entreprises impliquées dans les chantiers du développement territorial (SNCF, EDF, RATP).
- Organismes de la gestion du foncier (EPF [établissement public foncier], SAFER [société d'aménagement foncier et d'établissement rural]), aménageurs/constructeurs (EPA [établissement public à caractère administratif], OPAC [office public d'aménagement et de construction], OPH [office public de l'habitat], ESH [entreprise sociale pour l'habitat]).
- Entreprises de la promotion immobilière.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Le Master applique un régime de contrôle continu, dont les modalités sont précisées pour chaque enseignement.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

Julien ALDHUY, Daniel BEHAR, Claire CARRIOU, Marie DELAPLACE, Sonia GUELTON, Emre KORSU, Christian LEFÈVRE, Françoise NAVARRE, Anne PÉTILLOT, Gwendal SIMON, Martin VANIER.

Responsables pédagogiques :

Emre KORSU (emre.korsu@enpc.fr)

Christian LEFÈVRE (christian.lefevre@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

Marine TRITZ (marine.tritz@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 34



Cité Descartes. Photos Éric Morency © Epamarne.

2.2 ORGANISATION DE LA FORMATION

Le parcours est organisé en deux semestres et comporte 416 heures de formation. Il est construit autour de dix unités d'enseignement (UE). Les formats pédagogiques incluent :

- Des cours déclinant les enjeux du développement territorial, ses ressources, les démarches et outils au service des acteurs œuvrant à sa réalisation.
- Un atelier professionnel, à cheval sur les deux semestres, et des enseignements associés.
- Un voyage d'études.
- Un mémoire professionnel.
- Un stage. (Une journée de retour d'expériences et de débat a lieu à la fin des stages, en septembre.)
- Des activités communes à l'ensemble des parcours de M2.

PREMIER SEMESTRE (S3) – 30 ECTS

| UE | Intitulé | ECTS |
|-------------|--|----------|
| UE 1 | Enjeux du développement territorial : modèles et tendances | 6 |
| EC 1.1 | Tendances contemporaines et leurs implications | |
| EC 1.2 | Modèles de développement : théorie, pratique | |
| EC 1.3 | Territoires face à l'enjeu du développement | |
| EC 1.4 | Controverses du développement territorial | |
| UE 2 | Mise en œuvre de l'action pour le développement territorial | 7 |
| EC 2.1 | Prospective, stratégies, planification | |
| EC 2.2 | Gouvernance, management, finances | |
| UE 3 | Ressources du développement et champs des politiques - 1 | 7 |
| EC 3.1 | Le foncier | |
| EC 3.2 | L'immobilier résidentiel | |
| EC 3.3 | L'accessibilité | |
| EC 3.4 | Module en appui des ateliers | |
| UE 4 | Atelier de professionnalisation | 7 |
| UE 5 | Activités communes 1 | 3 |

S3 : l'année de Master 2 est structurée en deux semestres. Le premier semestre de M2 correspond au troisième semestre (S3) du Master, en général. le second semestre de M2 est également appelé S4.

EC : enseignement complémentaire.

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

SECOND SEMESTRE (S4) – 30 ECTS

| UE | Intitulé | ECTS |
|--------|--|------|
| UE 6 | Ressources du développement et champs des politiques - 2 | 6 |
| EC 6.1 | L'image | |
| EC 6.2 | Culture, tourisme, patrimoine | |
| EC 6.3 | Ressources humaines | |
| EC 6.4 | Les politiques de mise en œuvre des ressources | |
| UE 7 | Atelier de professionnalisation et voyage d'études | 9 |
| UE 8 | Activités communes 2 | 1 |

| | VOIE PROFESSIONNELLE | |
|-------|--|----|
| UE 9 | Rencontre avec des professionnel·les | 2 |
| UE 10 | Stage et mémoire | 12 |
| | VOIE RECHERCHE | |
| | Théories et pratiques de la recherche en urbanisme | 3 |
| | Mémoire de recherche et stage | 11 |

2.3 DESCRIPTION DES MODULES

| | |
|--|---|
| UE 1 | ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODÈLES À L'ÉPREUVE DES TENDANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES |
| EC 1.1 | Tendances contemporaines et leurs implications pour le développement territorial |
| Responsable | Martin Vanier |
| <p>OBJECTIFS : ce cours apporte des éléments de connaissance sur l'état de la France, de sa population, de ses territoires, de ses activités et de ses enjeux de développement, en ce qu'ils intéressent l'action publique de développement territorial. Il ne s'agira pas de revenir sur un tableau général du pays, mais bien de saisir de sujets d'actualité qui font les débats politiques, citoyens et médiatiques du développement territorial.</p> | |
| <p>CONTRIBUTION À LA FORMATION À L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT : la France vit-elle une ou des fractures territoriales ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Si non, comment expliquer la « fin de la paix territoriale » que montre l'actualité ? Quelles sont les mutations économiques et fonctionnelles en cours, et les capacités des acteurs locaux à leur égard ? Sur quels enjeux ces derniers ont à se concentrer, en fonction des différents contextes territoriaux du pays ? En fin de compte, de quelle France parlons-nous lorsque nous la saisissons par les territoires et l'action publique locale ?</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : le cours alternera les séquences professorales de livraison de connaissances et d'analyses, avec les séquences de travail personnel des étudiant-es, à partir de sujets concrets. L'évaluation se fera au fil des séances sur la base de ce dernier.</p> | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ LE BRAS Hervé, <i>Se sentir mal dans une France qui va bien</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019. ▪ VELTZ Pierre, <i>La France des territoires, défis et promesses</i>, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019. ▪ VANIER Martin, <i>Demain les territoires</i>, Paris, Éditions Hermann, 2015. | |

| | |
|---|---|
| UE 1 | ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODÈLES À L'ÉPREUVE DES TENDANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES |
| EC 1.2 | Modèles de développement : théorie, pratique |
| Responsable | Marie Delaplace |
| <p>CONTRIBUTION À LA FORMATION À L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT : la question du développement est une question permanente dans la gestion des territoires. Il est ainsi nécessaire de fournir aux étudiant-es en urbanisme et en aménagement des éléments de compréhension de ce développement à différentes échelles spatiales.</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : après avoir clarifié les problèmes de définition et de mesure du développement, le cours aborde les différents modèles de développement et les théories sur lesquelles ils reposent (théorie de la base, pôle de croissance, systèmes d'innovation, districts et systèmes productifs locaux, économie présenteielle). Reposant sur des facteurs multiples (ressources spécifiques, infrastructures, etc.), ce développement des territoires ne peut être analysé selon un modèle qui vaudrait pour tous les territoires. Le cours montre ainsi qu'il existe des voies différentes de développement des territoires.</p> | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AYDALOT Philippe, <i>Économie régionale et urbaine</i>, Paris, Economica, 1985. ▪ BOUBA-OLGA Olivier, <i>Les nouvelles géographies du capitalisme</i>, Paris, Seuil, 2006. ▪ COMBES Pierre-Philippe, MAYER Thierry et THISSE Jean-François, <i>Economie géographique : l'intégration des régions et des nations</i>, Paris, Economica, 2006. ▪ BONNET Jacques, BROGGIO Céline, <i>Entreprises et territoires</i>, Paris, Ellipses, 2010. ▪ COURLET Claude, PECQUEUR Bernard, <i>L'économie territoriale</i>, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2001. ▪ DAVEZIES Laurent, <i>La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses</i>, Paris, Seuil, 2008. ▪ POLESE Mario, SHEARMUR Richard, <i>Économie urbaine et régionale</i>, Paris, Economica, 2009. ▪ VANDERMOTTEN Christian (dir.), <i>La Production des espaces économiques / La Formation du système monde</i>, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010. ▪ <i>Revue d'économie régionale et urbaine.</i> ▪ <i>Revue Géographie, économie et société.</i> | |

| | |
|--|---|
| UE 1 | ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL : LES MODÈLES À L'ÉPREUVE DES TENDANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES CONTEMPORAINES |
| EC 1.3 | Les territoires face à l'enjeu du développement : cas d'étude |
| Responsable | Julien Aldhuy |
| <p>OBJECTIFS : les situations, configurations d'acteurs et les dispositifs du développement sont divers et variés, selon le degré d'urbanité, les modèles de développement engagés, la capacité de coordination et d'apprentissage des acteurs et les enjeux rencontrés. L'objectif du module 'Les territoires face à l'enjeu du développement : cas d'études' est d'illustrer, à partir d'exemples bien différents, la singularité des processus de développement des territoires.</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : les séances pourront avoir lieu « hors les murs » et les intervenant-es pourront mobiliser des professionnel·les directement impliqués.</p> | |

| | |
|---|--|
| UE 2 | MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL |
| EC 2.1 | Prospective, stratégies, planification |
| Responsables | Daniel BEHAR et Christian LEFÈVRE |
| <p>OBJECTIFS: un peu partout en Europe, la globalisation et la décentralisation ont conduit au développement généralisé d'une posture dite « stratégique », incarnée notamment par la floraison de « projets de territoire ». Ces stratégies combinent la compréhension des mécanismes territoriaux, leur mise en débat et leur intégration dans une vision prospective à même de produire l'alignement des acteurs et la mise en cohérence des instruments de l'action.</p> <p>L'observation de ces constructions stratégiques ouvre sur plusieurs registres de questionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le renouvellement, dans le cadre de ces approches stratégiques intégrées, des référentiels de l'action publique territoriale en particulier autour de la mise en avant des concepts de cohésion territoriale et de transitions. ▪ Celui de l'articulation entre ces approches stratégiques et les exercices de planification. Alors que la montée des incertitudes semble avoir condamné la prise en compte du temps long et de son incarnation — la planification — dans les instruments de l'action publique, elle persiste, voire est réactivée dans sa dimension « planification spatiale ». Quelles permanences et quelles ruptures dans son usage peut-on alors observer ? ▪ Celui des postures, des métiers et des modes de faire au sein de l'action publique territoriale. En effet, si on peut s'accorder sur la valeur à la fois heuristique et performative de la distinction classique établie par les « aménagistes » entre les processus et les fonctions de la planification spatiale d'un côté et du projet urbain de l'autre, on peut néanmoins faire l'hypothèse d'une tendance contemporaine à l'hybridation de ces modes de relation entre action publique et territoire qui serait alors au cœur des processus d'énonciation et de mise en œuvre des stratégies territoriales. ▪ Celui de la gouvernance de ces constructions stratégiques et notamment sur les rapports entre les acteurs publics et privés (milieux économiques et société civile) que celles-ci mettent en œuvre et qui varient selon la culture politique des acteurs nationaux (l'État) et locaux. | |
| <p>CONTRIBUTION À LA FORMATION À L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT: la France vit-elle une ou des fractures territoriales ? Si oui, quelles en sont les raisons ? Si non, comment expliquer la « fin de la paix territoriale » que montre l'actualité ? Quelles sont les mutations économiques et fonctionnelles en cours, et les capacités des acteurs locaux à leur égard ? Sur quels enjeux ces derniers ont à se concentrer, en fonction des différents contextes territoriaux du pays ? En fin de compte, de quelle France parlons-nous lorsque nous la saisissons par les territoires et l'action publique locale ?</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT: le cours alternera les séquences professorales de livraison de connaissances et d'analyses, avec les séquences de travail personnel des étudiant·es, à partir de sujets concrets. L'évaluation se fera au fil des séances sur la base de ce dernier.</p> | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ BEHAR Daniel, « De l'égalité à la cohésion des territoires : le modèle français à l'épreuve de la métropolisation », dans <i>Géographie économie société</i>, 2019/3 vol. 21, 2019, p. 251-267. ▪ BEHAR Daniel, DESJARDINS Xavier, CZERTOK Sacha, <i>Planifier à l'échelle régionale ?</i>, Boulogne-Billancourt, Berger-Levrault, 2020. ▪ LEFÈVRE Christian et PINSON Gilles, <i>Pouvoirs Urbains : Ville, Politique et Globalisation</i>, Malakoff, Armand Colin, 2020. | |

| | |
|---|--|
| UE 2 | MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL |
| EC 2.2 | Gouvernance, management, finances |
| Responsables | Julien Aldhuy, Christian Lefèvre, Françoise Navarre |
| <p>OBJECTIFS : ce cours se divise en trois parties indépendantes.</p> <p>Une première partie traite du Management de projet. Elle vise à sensibiliser les étudiant-es aux démarches et méthodes de la gestion et du management de projet. Il s'agira de se familiariser avec les principes de base du management de projet (régime de contraintes, triangle de la performance), de comprendre l'organisation d'un projet (phases, équipe), de s'habituer aux techniques de planification des tâches et de comprendre les exigences du travail en mode projet, en particulier lorsqu'il est appliqué au développement des territoires. Un focus particulier sera également effectué sur les enjeux du leadership de projet.</p> <p>L'enseignement intervient au début de la formation de manière ce que les connaissances acquises puissent être mobilisées et transformées en compétences lors des ateliers.</p> <p>Une deuxième partie concerne les finances publiques. L'objectif est d'apporter, de différentes façons, quelques éclairages sur les interrelations entre le développement des territoires et les finances des collectivités locales impliquées dans les politiques, projets, etc. et accompagnant ce développement.</p> <p>Un premier temps sera dédié à la mise en relief des principaux enjeux traversant les budgets locaux, affectés par le resserrement des contraintes pesant sur les comptes publics, par les recompositions institutionnelles/territoriales, ainsi que par des réformes fiscales successives, etc.</p> <p>Dans ce contexte, quelles sont les marges de manœuvre budgétaires dont disposent les collectivités pour l'exercice des compétences qui leur sont dévolues, pour leurs interventions en matière d'aménagement, de création ou de renouvellement des équipements collectifs et finalement, pour leur rôle dans la fourniture de services publics locaux ?</p> <p>Un second temps sera consacré à des débats et à des échanges entre les participant-es et des intervenant-es extérieures autour d'une thématique choisie, éventuellement en lien avec l'actualité des finances locales. Des acteurs locaux pourront par exemple être sollicités afin d'examiner si et comment les dimensions financières, les retours fiscaux, etc. constituent des éléments décisifs des actions qui sont initiées localement et qui concourent au développement et/ou à l'aménagement des territoires concernés. Des chercheurs et chercheuses investi-es dans des travaux dédiés aux liens entre capacités budgétaires des collectivités et action publique locale pourront également être invité-es.</p> <p>La troisième partie portera sur la gouvernance des territoires. Celle-ci est devenue un élément clé du développement des territoires. Deux processus majeurs la façonnent la gouvernance : la globalisation et la décentralisation. Ces deux processus contribuent fortement à l'ouverture des systèmes d'acteurs à travers un rôle accru accordé au secteur privé, et notamment les milieux économiques, une plus grande participation des habitations à la sphère décisionnelle, une transformation du rôle des États et des collectivités locales et un changement d'échelle des politiques publiques. Ce cours vise d'une part à appréhender la notion de gouvernance à la fois dans ses dimensions en termes de pouvoir (coalitions de croissance, régimes politiques urbains, etc.) et de politiques publiques (intégration des secteurs, élaboration des politiques, etc.) et à présenter les principales théories de la gouvernance en les confrontant à des études de cas empiriques en France et à l'étranger.</p> | |

| | |
|---|--|
| UE 3 | LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 1 |
| EC 3.1 | Le foncier |
| Responsable | Sonia Guelton |
| <p>OBJECTIFS : l'accès au terrain pour la réalisation des politiques de développement territorial est à la fois un prérequis et une composante de la stratégie. En effet, l'action publique doit articuler ses leviers d'intervention avec leur ancrage dans l'espace. Les moyens sont nombreux, entre planification, fiscalité et propriété foncière. En retour, la mise en place d'une stratégie foncière peut créer des opportunités mais aussi des limites à ces interventions. L'objet du cours est de présenter les enjeux et outils fonciers dans la perspective des politiques d'intervention actuelles. Les différents aspects de l'observation foncière, des mécanismes économiques déterminants le fonctionnement des marchés et des outils de l'intervention publique seront posés et expérimentés à travers des mises en situation.</p> | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ FAUVET Guillaume, « Politiques foncières : des outils pour agir », dans <i>TECHNICITÉS</i>, no 257 - 23 octobre 2013, 2014, p. 16-18. ▪ GRANELLE Jean-Jacques, <i>Économie immobilière</i>, Paris, Economica, 1999. ▪ GUELTON Sonia (dir.), <i>Le foncier en Île-de-France, retour sur dix idées reçues</i>, Paris, Lab'urba/ADEF, 2013. [URL: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01541232 - Dernière consultation : 2021.06.05.] ▪ Cerema, « Maîtriser l'impact économique du foncier », 2019. [Série de 11 fiches disponibles sur https://www.cerema.fr/.] | |

| | |
|---|--|
| UE 3 | LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 1 |
| EC 3.2 | L'immobilier résidentiel |
| Responsable | Claire Carriou |
| <p>OBJECTIFS : cet enseignement vise à familiariser les étudiant-es avec les principaux mécanismes et acteurs locaux de l'immobilier résidentiel. Il en tire quelques enseignements sur la contribution du secteur du logement au développement des territoires et sur les principales rubriques des politiques locales qui s'y appliquent.</p> <p>Au sein du parcours développement et territoire, cet enseignement est l'une des contributions à la compréhension, par les urbanistes, des mécanismes marchands qui contribuent à faire la ville. Il s'agit donc d'abord d'une formation à l'amont des politiques urbaines et au diagnostic. Le logement étant également un objet de politiques territoriales, le cours apportera des éléments de compétences sur la conception des stratégies territoriales.</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : les séances s'organiseront en trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le fonctionnement des marchés du logement à l'échelle locale et leurs principaux acteurs. ▪ Les outils de la connaissance et de l'observation des marchés à l'échelle locale : sources de données, fonctionnement des observatoires locaux. ▪ Les composantes des politiques locales de l'habitat et leurs principaux outils : PLH (programme local de l'habitat) et logement social. | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CLARK William A.V., <i>Advanced introduction to Housing Studies</i>, Northampton, Edward Edgar, 2021. ▪ COLOOS Bernard, <i>Habitat et ville, quinze questions et controverses</i>, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2010. ▪ DRIANT Jean-Claude, <i>Les Marchés locaux du logement. Savoir et comprendre pour agir</i>, Paris, Presses de l'École Nationale des Ponts et chaussées, 1995, 223 pages. ▪ DRIANT Jean-Claude, <i>Les Politiques du logement en France</i>, Paris, La documentation française, 2015, 200 pages. ▪ FOL Sylvie, MIOT Yoan, VIGNAL Cécile, <i>Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques</i>, Lille, Presses du Septentrion, 2014, 258 pages. | |

| | |
|--|---|
| UE 3 | LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 1 |
| EC 3.3 | L'accessibilité |
| Responsable | Marie Delaplace |
| <p>OBJECTIFS : l'augmentation des flux de tous ordres (individus, marchandises, données, facteurs de production, etc.) à diverses échelles (locales, nationales, internationales) caractérise nos sociétés. Cette augmentation est associée à une amélioration de l'accessibilité fournie par les transports. La possibilité du déplacement et du transport est une condition fondamentale des échanges économiques mais d'aucuns y opposent le « mythe des effets structurants » qui conduirait des responsables locaux à croire au pouvoir magique de l'infrastructure comme garant du développement local et de l'accès aux marchés. C'est oublier que l'infrastructure n'est que le support éventuel de services, qui sont à construire et valoriser. Pour autant, l'infrastructure peut aussi être un outil fédérateur au service d'un projet de territoire.</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : l'enseignement propose de s'interroger sur un aspect clé du développement local : le transport est-il une ressource territoriale ? Contribue-t-il au développement local ? L'objectif du cours est à la fois d'appréhender les ordres de grandeur sur les différents fronts des échanges et des flux ; de confronter les connaissances théoriques et empiriques que l'on a aujourd'hui des liens entre transport et développement territorial ; d'instruire les politiques de développement territorial qui se fondent sur ce lien.</p> | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DABLANC Laetitia, RAIMBAULT Nicolas, « Penser autrement la métropole logistique : questions d'aménagement et d'urbanisme », dans DABLANC Laetitia, FREMONT Antoine (dir.), <i>La métropole logistique</i>, Paris, Armand Colin, 2016, p. 270-308. ▪ PLASSARD François, <i>Transport et territoire</i>, Paris, La Documentation Française, 2003. ▪ « Les controverses de L'Espace géographique, Les effets structurants des infrastructures de transport », dans <i>L'espace géographique</i>, 2014/1 (tome 43), 2014, p.51-67. ▪ Numéro spécial, <i>Revue d'économie régionale et urbaine</i>, n° 1, 2020. | |

| | | |
|--|--|---|
| UE 4 | ATELIER DE PROFESSIONALISATION |  |
| <p>Atelier « La grande couronne et ses ressources face aux enjeux de réindustrialisation : quel potentiel de redéploiement des activités de la filière agro-alimentaire ? »</p> | | |
| Responsables | Julien Aldhuy, Marie Llorente, Anne Pétillet | |
| <p>OBJECTIFS : l'atelier est l'élément central d'un dispositif destiné à faire découvrir les mondes professionnels du développement des territoires et à renforcer les compétences nécessaires à l'insertion dans le marché du travail des jeunes professionnel·les formé·es.</p> <p>Il consiste en une mise en situation professionnelle qui permet de mobiliser et valoriser l'ensemble des savoirs et savoir-faire développés durant la formation. L'atelier repose sur une commande réelle. Le sujet et le mode d'approche sont définis en liaison avec les commanditaires et partenaires et, tant que faire se peut, avec les étudiant·es.</p> <p>Ces dernier·es contribuent de manière collective, et en mode projet, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au rendu. L'atelier s'adosse à l'ensemble des cours du parcours, ainsi qu'à des formations éventuellement montées sur mesure au cours de l'atelier. Il bénéficie du renfort d'enseignements spécifiques : diagnostic territorial, management de projet, systèmes d'information géographique.</p> | | |

| | |
|---|--|
| UE 6 | LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 2 |
| EC 6.1 | L'image |
| Responsable | Gwendal Simon |
| <p>OBJECTIFS : plus que jamais, les villes — et quelque que soit leur taille — s'inscrivent dans une compétition et s'efforcent de trouver des événements ou des équipements qui leur permettent d'exister (à l'échelle mondiale, continentale, ou régionale, etc.). La notion de compétition constitue une clé de compréhension incontournable des stratégies de positionnement des villes. Confrontés à des problèmes nouveaux et/ou récurrents (perte d'emplois dans le secteur industriel, vacances foncières dues à la désindustrialisation, perte de repères identitaires), les décideurs et décideuses urbain-es ont développé de nouveaux plans d'action, dans lesquels l'image — et les techniques marketing — jouent un rôle prépondérant. L'image est une ressource (immatérielle) au service du rayonnement et de l'attractivité des territoires, qui (tente d') oriente(r) leur avenir aussi sûrement que des ressources matérielles plus classiques.</p> | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT :</p> <p>Le cours développera les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'est-ce qu'une image de marque pour une ville ? ▪ Les lieux : des actifs commercialisables comme les autres ? ▪ Exemples de stratégies de marketing territorial. | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ VANOLO Alberto, <i>City branding. The Ghostly Politics of Representation in Globalising Cities</i>, Londres, Routledge, 2018. ▪ ROSEMBERG Muriel, <i>Le Marketing urbain en question</i>, Paris, Economica, 2000. ▪ BOOKMAN Sonia, <i>Brands and the city: entanglements and implications for urban life</i>, Londres, Routledge, 2017. | |

| | |
|--|---|
| UE 6 | LEVIER D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 2 |
| EC 6.2 | Culture, tourisme, patrimoine |
| Responsables | Marie Delaplace et Gwendal Simon |
| <p>OBJECTIFS : la désindustrialisation a frappé des villes et des territoires entiers autrefois prospères, et on voit aujourd'hui dans le tourisme et la culture un moyen de relancer le développement économique et la reconquête de quartiers de ville.</p> <p>Les formes de ce développement sont multiples et les interférences nombreuses entre aménageurs, responsables culturels et touristiques. Elles signent notamment l'importance du marketing urbain et de l'image des villes comme levier de développement. Les réponses des territoires sont innombrables, alliant équipements lourds et emblématiques (les grands musées aux architectures iconiques), manifestations éphémères ou bien encore productions artistiques spécifiques. Elles soulignent l'imbrication du tourisme et des politiques culturelles dans les stratégies au service de l'attractivité territoriale.</p> <p>L'objectif de cours est triple. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre compte des multiples expériences qui utilisent explicitement le tourisme et la culture dans le développement des territoires, et d'en comprendre la logique. ▪ S'interroger sur les conditions nécessaires pour qu'une intervention touristique et/ou culturelle contribue au développement des territoires. ▪ Questionner la faisabilité et la pérennité de ce type de stratégie. ▪ Appréhender les conflits inhérents à la coprésence dans les villes. ▪ Saisir l'impact de ces dynamiques sur le rôle de l'aménageur. | |
| <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : le cours étudiera les différentes dimensions de la mobilisation explicite du tourisme et de la culture dans des stratégies au service de l'attractivité territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'une part, le contexte qui explique le renouveau des liens entre tourisme, culture et territoires (compétition territoriale, réseaux de solidarité des villes, recherche et renouvellement de l'identité des territoires). ▪ D'autre part, l'articulation du tourisme et de la culture dans les projets d'aménagements, et notamment les conditions de fonctionnement de projets qui se font par le projet touristique et/ou culturel. ▪ Ensuite, les différentes démarches et politiques de reconquête des territoires. ▪ Enfin, les relations entre les différents acteurs, qu'il s'agisse des touristes et des résident·es, mais aussi des nouvelles synchronies entre l'aménageur et l'opérateur touristique et culturel. | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ COOKE Philip, LAZZERETTI Luciana (dir.), <i>Creative cities, cultural clusters and local economic development</i>, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2008. ▪ DELAPLACE Marie, GRAVARI-BARBAS Maria (dir.), « Nouveaux territoires touristiques : invention, reconfigurations, repositionnements », Québec, Presses Universitaires du Québec, 2016. ▪ DELAPLACE Marie et SIMON Gwendal, 2017, <i>Touristes et habitants, conflits, complémentarités et arrangements</i>, Gollion, Infolio, coll. « Archigraphy-Futurs Urbains », 2017. ▪ GRAVARI-BARBAS Maria, <i>Aménager la ville par la culture et le tourisme</i>, Paris, Le Moniteur, 2013. ▪ VLÈS Vincent, « Un siècle de politiques touristiques territoriales en 1700 mots », dans PASQUIER Romain, GUIGNER Sébastien, COLE Alistair (dir.), <i>Dictionnaire des politiques territoriales</i>, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances », 2011 (éd. 2019). | |

| | |
|--|--|
| UE 6 | LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 2 |
| EC 6.3 | Ressources humaines |
| Responsable | Emre Korsu |
| <p>OBJECTIFS : le développement territorial suppose la formation et la mobilisation de différentes formes de capitaux. Le capital humain tient une place de choix. De l'avis de nombreux et nombreuses expert-es, aujourd'hui peut-être plus encore qu'auparavant, les territoires qui veulent se développer ont besoin de 'ressources humaines' capables de créer, d'inventer, d'innover, d'entreprendre. Ce n'est pas pour rien que les 'villes créatives' ou les 'villes intelligentes' sont devenus des modèles. À l'ère de l'économie de la connaissance, les inventeurs et inventeuses, ingénieur-es, informaticien-nés, 'génies du coding', scientifiques, artistes, startupers, sont devenu-es, dans une sorte de nouvelle doxa du développement territorial, l'un des facteurs <i>sine qua non</i> du développement. Il s'agit, dans ce cours, d'interroger, dans une perspective critique, les liens entre processus de développement des territoires et ressources humaines, à l'époque contemporaine.</p> | |
| <p>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ANGEON Valérie, CALLOIS Jean-Marc, « Capital social et dynamiques de développement territorial : l'exemple de deux territoires ruraux français », dans <i>Espaces et Sociétés</i>, n° 124-125, 2006, p.55-71. ▪ CHANTELOT Sébastien, « La thèse de la "classe créative" : entre limites et développements », dans <i>Géographie Économie Société</i>, 4(11), 2009, p. 315-334. ▪ Conseil d'Analyse Économique, <i>Créativité et innovation dans les territoires</i>, Paris, La Documentation Française, 2010. ▪ SCOTT Allen J., STORPER Michael, « Rethinking human capital, creativity and urban growth », dans <i>Journal of Economic Geography</i>, 9, 2009, p. 147-167. | |

| | |
|--|--|
| UE 6 | LEVIERS D'ACTION ET CHAMPS DES POLITIQUES : LES RESSOURCES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL 2 |
| EC 6.4 | Les politiques de mise en œuvre des ressources |
| Responsable | Christian Lefèvre |
| <p>OBJECTIFS : les ressources territoriales, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, nécessitent des actions, des politiques pour les mettre en œuvre. En effet, certaines sont présentes mais latentes, d'autres sont à découvrir, d'autres encore sont à construire. Les politiques publiques visent alors à les activer pour produire du développement. Ce module a pour objectif de présenter un certain nombre d'études de cas mettant en lumière la mise en œuvre de ces ressources. Les études de cas seront choisies parmi des exemples français et européens, urbains et ruraux, et traiteront à la fois de projets spécifiques et de stratégies de développement plus générales</p> | |

| | |
|--|---|
| UE 7 | ATELIER DE PROFESSIONNALISATION ET VOYAGE D'ÉTUDES |
| <p>OBJECTIFS : outre l'atelier, qui se poursuit, les étudiant-es préparent un voyage d'études dans une ville française ou européenne. Ce voyage, atelier en soi, fait découvrir aux étudiant-es d'autres contextes urbains, d'autres stratégies ou politiques de développement territorial, d'autres cultures professionnelles. Il permet de confronter les savoirs accumulés pendant la formation à un cadre local donné. Les rencontres avec les professionnel·les sont également l'occasion de découvrir des questionnements opérationnels et des réponses concrètes qui font écho aux enseignements et au travail d'atelier.</p> <p>En amont du voyage, les étudiant-es élaborent des scénarios sur les enjeux stratégiques pour le développement à court et moyen terme de la ville à visiter et les testent lors des rencontres sur place. Au retour, ils et elles présentent les résultats de la confrontation entre les scénarios et le terrain, et font part de ce qu'ils et elles ont retenu de cette expérience. Le voyage se déroule sur trois ou quatre jours, généralement dans un pays européen.</p> | |

| | |
|--|--|
| UE 9 | RENCONTRES AVEC LES PROFESSIONNEL·LES |
| Responsable | Christian Lefèvre |
| <p>OBJECTIFS : faire connaissance avec les milieux professionnels par des rencontres <i>in situ</i> dans les organismes et institutions directement concernés par le parcours (agences d'urbanisme, cabinets de conseil, grands groupes de la construction, chambres de commerce, etc.).</p> <p>CONTENU ET DÉROULEMENT : le cycle se déroulera d'octobre à mars à raison d'environ une séance par mois sur un créneau qui variera en fonction de la disponibilité des professionnel·les.</p> | |

| | |
|--|-------------------------|
| UE 10 | MÉMOIRE ET STAGE |
| <p>OBJECTIFS : la formation se clôt avec un stage professionnel et la rédaction d'un mémoire individuel de fin d'études, lequel prend appui sur le stage d'une part, tout en incluant un travail de recherche d'autre part. Il donne lieu à une soutenance. L'objet du stage et du mémoire est de démontrer les capacités des étudiant-es à valoriser, dans une perspective d'insertion professionnelle, l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis ou développés durant la formation.</p> <p>Chaque étudiant-e doit effectuer un stage de trois mois minimum et de six mois maximum, à partir du mois d'avril. Le mémoire se compose d'une partie « rapport de stage » comprenant une présentation de la structure et des missions effectuées, et d'une partie « travail de recherche » dont le sujet a été fixé avec l'enseignant-e référent-e, en lien avec les missions effectuées.</p> | |

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

| | |
|---|--------------|
| 3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE | p. 48 |
| 3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE | p. 53 |
| 3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES | p. 54 |
| 3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES | p. 58 |
| 3.5 VENIR À L'EUP | p. 61 |



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

felix.adisson@univ-eiffel.fr

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

julien.aldhuy@u-pec.fr

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

nadia.arab@univ-paris-est.fr

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Fiches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARTIOLI Francesca

francesca.artioli@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Gouvernance urbaine - Régulation politique des villes - Réformes territoriales - Projets d'aménagement - Foncier public - Réseaux et infrastructures d'approvisionnement urbain - Méthode comparative.

BALLIF Florine

florine.ballif@u-pec.fr

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

nacima.baron@enpc.fr

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel

daniel.behar@u-pec.fr

Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BRINIS Selma

selma.brinis@hotmail.com

Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire

claire.carriou@u-pec.fr

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita

rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

CLERVAL Anne anne.clerval@univ-eiffel.fr
Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent coudroy@u-pec.fr
Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

CUNY Cécile cecile.cuny@u-pem.fr
Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Hélène helene.dang-vu@univ-eiffel.fr
Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles charles.daubas@u-pec.fr
Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DE TILIÈRE Guillaume guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr
Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DELAPLACE Marie marie.delaplace@univ-eiffel.fr
Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.

DIDIER Sophie sophie.didier@univ-eiffel.fr
Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck franck.dorso@u-pec.fr
Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

DRIANT Jean-Claude driant@u-pec.fr
Socio-économie et politiques du logement - Logement des ménages à faibles ressources - Politiques locales de l'habitat et politiques urbaines.

GARDESSE Camille camille.gardesse@u-pec.fr
Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

GROUEFF Lucinda lucinda.groueff@u-pec.fr
Anthropologie visuelle - Images et récits de ville - Pratiques et représentations de modes d'habiter - Approches sensibles et expérimentales - Art et espace public - Dispositifs participatifs.

GUELTON Sonia guelton@u-pec.fr
Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.

JAGLIN Sylvie sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr
Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr
Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr
Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr
Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr
Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale pascale.lapalud@univ-eiffel.fr
Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genre - Approche sensible - Innovation - Budget genre - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LARRUE Corinne corinne.larrue@u-pec.fr
Analyse des politiques publiques - Politiques environnementales : élaboration, mise en œuvre, évaluation - Gestion des ressources naturelles - Problèmes environnementaux : pollutions, risque inondation, changement climatique.

LE NÉCHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr
Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr
Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr
Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr
Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr
Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr
Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRÉ Françoise navarre@u-pec.fr
Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Roberta roberta.pistoni@univ-eiffel.fr

Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuel.redoutey@u-pec.fr

Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouany siessie.lhouany@gmail.com

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr

Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claire claire.simonneau@univ-eiffel.fr

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr

Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martinmartin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsaelsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrinesandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierrepierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcusmarcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacances d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira
responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr
Véronique Foucher
gestionnaire (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire des anciens.nes diplômés.es et des étudiant.es
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'évènementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de communication
Adeline Gasnier
adeline.gasnier@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr
Béatrice Perruchot
beatrice.perruchot@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys
Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90
Elsa Candia
M1, M2 AUDE
elsa.candia@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 70
Magali de Oliveira
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
magali.de-oliveira@u-pec.fr | 01 71 40 80 35

Marine Tritz

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité, séjours d'études, stages
marine.tritz@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr
Véronique Foucher - DIU GP, DIU D-PRAUG (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »
Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Anne Beerman
Assistante à la direction du programme E-city
anne.beerman@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT À L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

- LE BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP a pour mission de conseiller et accompagner les étudiant-es de l'école dans leurs démarches de recherche de stage de fin d'études, et dans leur entrée dans le monde professionnel. Il recueille et diffuse des offres de stage et d'emploi. Le BAIP gère administrativement les conventions de stage.

La responsable du BAIP reçoit individuellement les étudiant-es sur rendez-vous pour les conseiller et les préparer à l'insertion professionnelle.

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr / sandrine.vazquez@u-pec.fr

- ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

- SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

- RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222
14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.
Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr
Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>
Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHÈQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHÈQUE DU MAIL DES MÈCHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIÈRES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES - RÉSEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCÈLEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant·es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant·es et les étudiant·es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ÊTES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami·es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalment.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

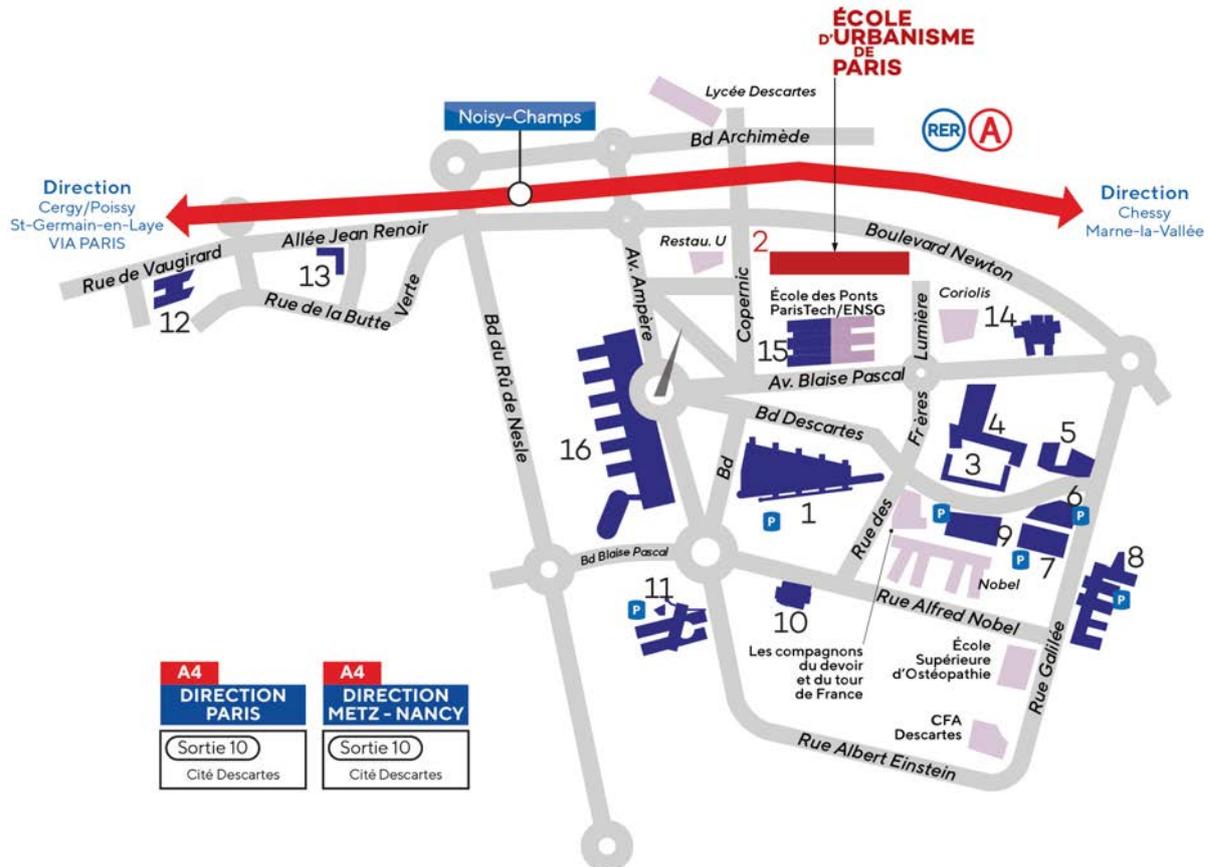
Ce plan d'action se poursuit en 2021-2022 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Paris-Est Créteil

Département Reprographie – Campus Centre - Créteil

Date d'impression : juillet 2021

